

HOLLOGNE-SUR-GEER FIN DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Deux gîtes et une salle de séminaires au moulin

C'est hier que se clôturait l'enquête publique relative au permis d'urbanisme introduit par l'architecte Pierre Lorenzi, dont le projet consiste en la transformation d'une partie des anciennes étables et porcheries en deux gîtes et sanitaires, et d'une salle de séminaires dans le moulin situé au numéro 27 de la rue du Centre, à Hollogne-sur-Geer. *"Le but est de restaurer l'intérieur des bâtiments en gardant le volume intact, explique l'architecte Pierre Lorenzi. Le moulin pourrait accueillir entre 30 et 50 personnes lors de séminaires."*

Si Pierre Lorenzi souhaite valoriser ce formidable patrimoine, il compte développer paral-

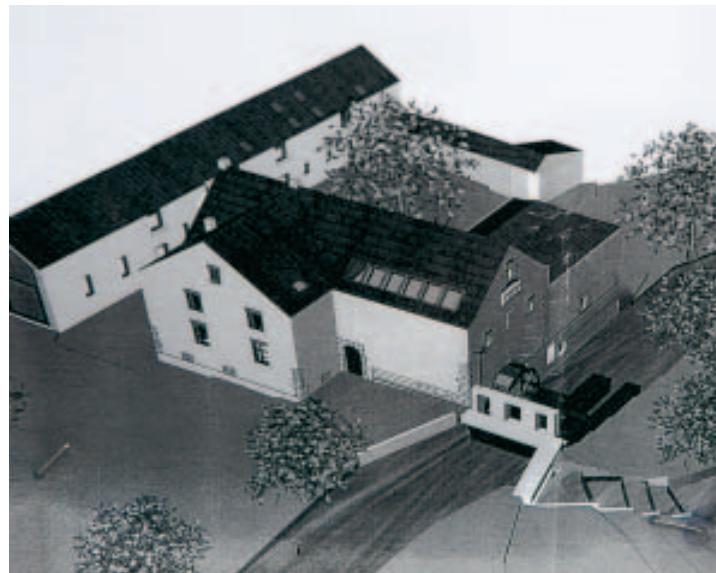
lèlement une dimension écologique et énergétique. *"J'ai retapé la roue du moulin car j'aimerais produire de l'électricité. Avec ma roue, je devrais produire un peu plus de 30 MWh/an, soit de quoi alimenter l'équivalent de 5 à 10 habitations en électricité."*

Les paroles de la population locale traduisent une certaine satisfaction vis-à-vis du projet. *"C'est une merveilleuse idée de restaurer les bâtiments pour valoriser le tourisme local"*, explique une habitante de Hollogne-sur-Geer.

Lundi soir, la commune ne pouvait nous fournir les résultats de cette enquête publique. «



TH.L. Ce site, situé en zone classée, entraînait une enquête publique. ■ TH.L.



Voici le plan du site de Hollogne-sur-Geer. ■ ARCHITECTE P. LORENZI